



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-19654>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-19654**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Département de l'Oise

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22600001600403

**Ville** : Beauvais

**Code postal** : 60000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 60

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://marchespublics.oise.fr>

**Identifiant interne de la consultation** : 25-DIT-AHCBU-02

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : DGA FM DIRECTION DE L'ACHAT PUBLIC

**Adresse mail du contact** : LD-commandepublique@oise.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 344066092

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Situation propre des opérateurs économiques : chaque candidat produira la LETTRE DE CANDIDATURE dûment remplie comprenant notamment l'identification de l'opérateur économique ainsi qu'une déclaration sur l'honneur du candidat attestant que celui-ci ne fait l'objet d'aucune exclusion de plein droit de la procédure de passation conformément aux articles L2141-1 à L2141-5 du code de la commande publique
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Conditions énoncées dans les documents de la consultation

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 24/03/2025 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Département de l'Oise

**Critères d'attribution :** Pour attribuer chaque lot de l'accord cadre au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres seront appréciées en fonction des critères pondérés suivants : 1. Prix : 60 points et 2. Valeur technique : 40 points. Les modalités de mise en oeuvre des critères sont précisées à l'article 11.2 du règlement de la consultation.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** AMENAGEMENTS PAYSAGERS SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER DU DEPARTEMENT DE L'OISE

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45112710

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La consultation a pour objet la réalisation d'aménagements paysagers le long des routes départementales. Les prestations du lot 1 concernent des travaux de plantations et / ou des travaux de semis mécanique et manuel le long des routes départementales. Les prestations du lot 2 concernent des travaux de végétalisation par semis hydraulique des dépendances vertes le long des routes départementales. Les caractéristiques techniques des prestations sont décrites dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) propre à chaque lot.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Département de l'Oise

**Durée du marché (en mois) :** 48

**Valeur estimée (H.T.) :** 540000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Les prestations du lot 1 concernent des travaux de plantations et / ou des travaux de semis mécanique et manuel le long des routes départementales.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 77314100

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 332000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Département de l'Oise

- **Description du lot :** Les prestations du lot 2 concernent des travaux de végétalisation par semis hydraulique des dépendances vertes le long des routes départementales.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 77315000

**Estimation de la valeur hors taxes du lot :** 208000 euros

**Lieu d'exécution du lot :** Département de l'Oise

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Il s'agit d'accords-cadres passés : - selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1 1° et R2123-1 1° du Code de la commande publique, - en lots séparés conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du code de la commande publique, -

exécutés par l'émission de bons de commande en application des articles L2125-1-1° et R2162-1 à 6, et R2162-13 et 14 dudit code. Pour chacun des lots, il s'agit d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique. Chaque lot de l'accord-cadre est conclu pour une durée totale de 48 mois à compter de sa date de notification (périodes de reconduction comprises). La notification intervient par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception. Les modalités de reconduction sont précisées à l'article 4.2 du RC. Des précisions sur les délais d'exécution sont indiquées à l'article 3.2 du CCAP. L'accord-cadre est conclu, pour l'ensemble des lots, sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises), sans montant minimum et avec un montant maximum de 680 000 euro(s) HT. Le montant de l'accord-cadre (tous lots confondus) est estimé à 540 000 euro(s) HT sur sa durée totale (48 mois, périodes de reconduction comprises). Les précisions sur les montants estimés et maximum par lot et par période sont indiquées à l'article 4.1 du RC. Les modalités de financement et de règlement des comptes sont fixées à l'article à l'art.13 du CCAP. L'accord-cadre comporte des conditions particulières d'exécution quant à l'économie, à l'innovation, à l'environnement, au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations conformément aux dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande publique. Les modalités de mise en oeuvre sont fixées dans le CCAP. Les documents de l'accord-cadre sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse du profil acheteur. Le contenu et les modalités de retrait du dossier de consultation des entreprises sont précisées à l'art.7 du RC. Les conditions de dépôt des dossiers sont précisées à l'art.10 du RC, étant précisé que les offres doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse du profil acheteur. La sous-traitance est autorisée conformément à l'article L2193-3 du Code de la commande publique. La cotraitance est autorisée dans les conditions indiquées à l'art.5.3.2 du RC. S'agissant des éléments relatifs aux critères d'attribution, les documents demandés pour la présentation de l'offre sont indiqués à l'art 9.2 du RC. Les modalités de la négociation sont précisées à l'article 5.2 du RC. Les candidats peuvent obtenir des renseignements complémentaires pour l'étude de leur dossier en interrogeant le Département au plus tard 10 jours avant les dates et heure limites de remises des offres (soit jusqu'au 14 mars 2025 à 17h00) selon les modalités précisées à l'art.15 du RC. Les réponses seront adressées, par écrit (de préférence via la plateforme), au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres (soit avant le 18 mars 2025 à 17h00) à toutes les entreprises enregistrées sur le profil d'acheteur pour ce dossier. Les modalités d'attribution de l'accord-cadre sont indiquées à l'art.12 du RC. Le pouvoir adjudicateur peut à tout moment ne pas donner suite à la procédure. L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) dont les modalités sont indiquées à l'art.9.1.2 du RC. Des indications relatives aux recours sont précisées à l'article 16 du RC.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2025**